

QUE FAIRE FACE A UN ACCIDENT ?

2ÈME ÉTAPE : ALERTER

Après une analyse rapide de la situation, en cas d'accident corporel, ALERTER le plus rapidement possible les secours. Chaque minute et chaque seconde comptent !!!

LES MOYENS D'ALERTER A PREVOIR

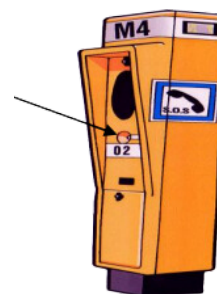
PORTABLE



Faire le 15 ou 18 112 si pas de réseau

BALISES SUR LES AUTOROUTES

Pour la déclencher, appuyer sur le bouton rouge et parler



Toujours utiliser la balise située du côté de l'accident

Quel message ?

Gardez votre calme

Quel que soit le moyen d'appel, signalez :

- Votre nom et prénom
- Le lieu exact de l'accident
- La nature de l'accident avec le nombre de victimes
- L'état apparent des victimes (blessures, conscience, respiration)
- Les personnes incarcérées
- Les risques spécifiques si il y'en a (ex : camion transportant des matières dangereuses...)
- Les gestes de secours effectués
- Le numéro de contre appel (pour que les secours médicalisés puissent nous rappeler si besoin).

Ne jamais raccrocher le premier !